

Durée :

2 jours (14 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Les salariés ayant suivi une formation initiale PRAP 2S dans les 24 mois précédents et ayant son certificat acteur PRAP 2S

Notre intervenant :

Moniteur PRAP formé INRS

L'organisation :

Lieu : à déterminer

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 - 17h00

Coût par participant :

**1510 € HT
(1812 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- D'améliorer ses conditions de travail en analysant les situations de travail et en proposant des améliorations.
- D'être acteur de sa propre prévention en appliquant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Maitriser la démarche d'accompagnement à la mobilité
- D'identifier l'aide technique appropriée en fonction du résultat de l'analyse faite dans le cadre de l'accompagnement
- Maitriser la démarche d'accompagnement à la mobilité

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques de manutention
- Exercices pratiques sur poste de travail et actions correctives
- Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation
- Remise d'un document de cours aide-mémoire & Boîte à outils
- Remise d'un certificat de stage.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Ouverture de la formation**
 - Présentation de l'animateur.
 - Présentation des apprenants et de leurs attentes.
 - Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques et d'évaluations.

JOUR 1 matin

Retour d'expérience

Echange sur les freins et les leviers rencontrés dans la mise en oeuvre d'actions de prévention

Réactivation et actualisation des savoirs

- **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans sa structure**
 - Règlementation concernant l'évaluation des risques en entreprise
 - La sinistralité du secteur d'activité et de l'établissement

- Les fondamentaux de la prévention
- Etat d'avancement des projets

- **Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure**

- Rappel sur les différentes phases d'observation et d'analyse de situation de travail en tenant compte de sa complexité

Jour 1 après midi

- **Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention**

Rappel :

- La proposition de mesure de prévention à partir des causes identifiées et en adéquation avec les 9 PGP
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Epreuve certificative de la compétence prévention

- Observer et décrire une situation de travail
- Repérer les situations dangereuses
- Détecter les risques d'atteintes à la santé
- Rechercher les déterminants responsables des situations dangereuses
- Proposer des améliorations

Jour 2 matin

L'accompagnement à la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- **Les enjeux d'un accompagnement :**

- Pour la personne accompagnée : enjeux humains
- Pour l'accompagnant : enjeux humains
- Pour la structure : enjeux socio-économiques, règlementaire

- **Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir**

- Repérer les différentes étapes nécessaires au déplacement naturel
- Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

Jour 2 après midi

- **Analyser une situation d'accompagnement afin de s'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser**

son déplacement seule

- Recueil d'information sur la personne aidée
- Les tests prédictifs
- Les documents et support divers accessibles

- **Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel**

- **Analyser et identifier les déterminants liés à l'environnement facilitant ou limitant le déplacement**

- **Identifier les risques pour la personne aidée**
- **Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement**
 - Identifier les différentes aides techniques
 - Déterminer l'aide technique appropriée à la situation, en fonction de l'environnement et des déterminants de la personne aidée.

- **Mettre en oeuvre l'accompagnement**
 - La guidance verbale
 - Compenser les incapacités sans portage délétère
 - Intégrer l'aide technique approprié si nécessaire

- **Evaluation certificative PRAP 2S**
 - Evaluation « Accompagnement à la mobilité »

- **Évaluation de la formation**

- **Délivrance d'une attestation de formation**

- **EVALUATION DE LA FORMATION**

Bilan

Méthodes d'évaluation :

Évaluation formative et certificative : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation (14 heures) et reconnus aptes à mettre en oeuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP

Évaluation finale via fiche INRS

Délivrance d'un certificat d'« acteur PRAP 2S/ ALM », valable au maximum 24 mois, après avoir participé en totalité à la formation,

participation active de formation et ayant satisfait à l'évaluation continue et certificative.

Une attestation de fin de formation sera remise en fin de formation